

# MON FACTEUR N'EST PAS UN AGENT DES IMPÔTS !

**Il n'y a pas si longtemps, la Direction Générale des Finances Publiques disposait d'un réseau de proximité développé.** Ce réseau permettait au contribuable de bénéficier d'un accueil physique et gratuit à proximité de chez lui. **Mais voilà, sous prétexte d'économies budgétaires, après la suppression de 20 000 emplois et la dématérialisation à marche forcée, les centres des finances publiques de proximité ferment les uns après les autres.** Et le gouvernement a bien l'intention de poursuivre dans cette voie.

**À la Poste, transformée en Société Anonyme, plus de 100 000 emplois ont été supprimés en 10 ans, les fermetures des bureaux de poste de proximité s'enchaînent et le service public est devenu un service commercial.** Alors on cherche de la rentabilité, du profit. L'opportunité était trop bonne. Après le passage du Code de la route à la Poste, les services d'aide à domicile aux personnes âgées, **l'entreprise propose maintenant un service d'aide à la déclaration de revenus, payant, bien entendu, entre 39 et 50 € par déclaration.**

La Poste se positionne donc sur ce nouveau « marché » en cours d'abandon par le service public qui relèvent de décisions politiques dogmatiques des gouvernements successifs. On pouvait déjà trouver sur le site de la banque postale un simulateur d'impôt sur le revenu (quel intérêt alors que la Direction Générale des Finances Publiques offre déjà un simulateur ?) et nombre d'incitations à la défiscalisation pour les plus riches et les plus gros patrimoines (les fameuses niches fiscales, socialement totalement injustes et qui plus est ruineuses pour les finances publiques).

Un paradoxe, la dématérialisation accroît la baisse d'activité courrier de La Poste, et celle-ci organise les moyens d'augmenter ce phénomène. De plus, cette activité s'ajoutera à la multitude de nouveaux services qui sont à réaliser au jour le jour, en plus de la distribution du courrier, des colis (qui augmentent eux de manière



très importantes) et des nouveaux services, cela va créer une surcharge de travail en particulier en période de déclaration. Cerise sur le gâteau, dans le même temps, la DGFiP entend basculer l'encaissement en liquide sur les bureaux de poste, tout du moins, ceux qui existeront encore.

**Alors voilà, on en est là : les services publics, auparavant gratuits et avec du personnel qualifié sont remplacés par des services commerciaux dont l'unique objectif est de faire du profit sur le dos des usager.e.s au détriment de la qualité du service rendu.** Ce ne sont pas les 3 heures de formation proposée aux facteur.trices qui feront de ces salarié.e.s des spécialistes en fiscalité, matière en perpétuelle évolution au gré de la Loi de finance annuelle votée par le Parlement.

## NOUS VOULONS



**le maintien d'un véritable service public de qualité**, avec des agent.e.s formé.e.s, avec un statut garantissant leur neutralité et en nombre suffisant



**un véritable service public postal ET un véritable service public fiscal**